

Prévention Sécurité

REF : DPS2015015

Signataire : L. CHEVALLEY

Séance du Conseil Municipal du 17/12/2015

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Prévention spécialisée - versement de la subvention annuelle à l'association "A travers la ville" pour l'année 2015.

EXPOSE :

L'association de prévention spécialisée « À travers la Ville » est implantée depuis 1978 à Aubervilliers et intervient aujourd'hui dans les quartiers :

- Villette – Quatre Chemins
- Jules Vallès – Pont Blanc
- Maladrerie – Gabriel Péri

Après un travail de diagnostic partagé et des échanges sur les modalités de partenariat entre l'association « A travers la ville », le Département et la Commune, dans le domaine de la prévention spécialisée, il a été conclu :

- une convention-cadre bipartite entre le Département et la Commune qui définit les principes et les modalités de coopération entre la Commune et le Département
- un contrat d'objectif 2013-2017 tripartite entre la Commune, le Département et ALV qui précise le cadre d'intervention et les modalités de fonctionnement et de partenariat avec les services de la ville dans les quartiers visés
- une convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « A travers La Ville » signée le 25 Novembre 2013.

Un Comité de pilotage annuel, présidé par le Président du Conseil Départemental et un Comité technique semestriel présidé par l'association ALV, auxquels la ville participera, auront pour objet d'évaluer les actions et les objectifs de l'association.

Aujourd'hui, il convient de procéder au versement de la subvention au titre de l'année 2015. Il s'agit de préciser que conformément aux conventions mentionnées ci-dessus, la ville verse une subvention à hauteur de 5 % du budget prévisionnel de l'association par application de ce dispositif. Le montant de la subvention 2015 s'élève ainsi à 40 559,93€.

- Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le versement de cette subvention à l'association A travers la ville.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DECEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 Décembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, Mmes MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
M. ROZENBERG Silvère	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. LOGRE Benoît
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya

Mme LENOURY Nadia représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n° 332

Mme LENZI Ling partie à la question n°369

M. RUER Marc arrivé à partir de la question n°357

Absents : MM AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves

Secrétaires de séance : Mmes PEJOUX Claudine, FAGARD Alice

Direction Générale des Services / Direction de la Prévention et de la Sécurité

Prévention Sécurité

REF : DPS2015015

Signataire : L. CHEVALLEY

OBJET :Prévention spécialisée - versement de la subvention annuelle à l'association "A travers la ville" pour l'année 2015.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'implantation de l'association de prévention spécialisée « À travers la Ville » dans les quartiers Vilette – Quatre Chemins, Jules Vallès – Pont Blanc, Maladrerie – Gabriel Péri,

Vu la convention cadre entre le département et la commune relative à l'organisation de la prévention spécialisée présentée à la séance du Conseil Municipal du 11 juillet 2013,

Vu le contrat d'objectif 2013-2017 entre le département, la commune et l'association de prévention spécialisée « A travers la Ville »,

Vu la convention entre la Ville d'Aubervilliers et l'association « A travers La Ville », signée le 25 Novembre 2013,

Vu les rapports d'activités annuels présentés par l'association,

Considérant que l'activité de l'association s'inscrit dans les objectifs de développement social des quartiers également poursuivis par la ville et que l'activité de l'association « A travers la ville » présente donc un intérêt général,

Considérant que les conventions susmentionnées prévoient le principe et les modalités de calcul et de versement d'une subvention annuelle,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE le versement de la subvention de 40 559.93€ à l'association « A travers La Ville » en application des conventions susvisés.

L'adjoint délégué

Maria MERCADER



Reçu en préfecture le : 18/12/2015

Publié le : 18/12/2015

Certifié exécutoire le 18/12/2015

L'adjoint délégué

Maria MERCADER

